

**Compte rendu du conseil académique de la vie lycéenne
Mercredi 10 décembre 2014**

Présents : Voir en [annexe 2](#) la liste des présents.

Absents excusés : M. RENAULT Jean-Marie, IA-DASEN du Doubs, M.SENECHAL Marc, enseignant au lycée Cuvier à Montbéliard, Mme TANGUY Anne, Directrice de la scène nationale de Besançon, M. GALLAIRE Quentin, élève au LP Pontarcher à Vesoul.

Ordre du jour :

Rectorat

**Délégué Académique à
la Vie Lycéenne**

Dossier suivi par
Christine Monnin

Téléphone
03 81 65 74 06

Mél.
Christine.monnin
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

- Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur
- Installation du nouveau Conseil Académique de Vie Lycéenne
- Approbation du règlement intérieur
- Présentation des différentes commissions académiques et répartition des élèves
- Bilan des élections aux Conseils de Vie Lycéenne et au CAVL
- Bilan des rencontres inter-CVL des 14 et 16 octobre 2014
- Election au Conseil National de Vie Lycéenne
- Information sur l'élection au Conseil Supérieur de l'Education
- Rappel des actions 2012-2014
- Préparation du plan d'actions Vie Lycéenne 2014-2016
- Présentation du séminaire de vie lycéenne de janvier
- Questions diverses
- Clôture – verre de l'amitié.

* * * * *

- **Ouverture et installation du nouveau CAVL (voir Arrêté de composition en [annexe 1](#))**

Monsieur le Recteur ouvre la séance et félicite tous les élèves élus pour leur engagement et leur participation citoyenne.

Il engage chacune et chacun à consulter le rapport parlementaire sur la vie lycéenne dans lequel l'académie de Besançon est citée pour sa participation active à l'éducation à la citoyenneté.

Il cite Condorcet qui confiait à l'école de former les futurs citoyens libres d'exercer leurs droits et capables de remplir leurs devoirs.

Les Conseils des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL) et les Maisons Des Lycéens (MDL) sont des outils qui permettent d'exprimer l'engagement démocratique.

Il rappelle aux élèves qu'ils pourront, pendant leur mandat, aborder autant de thèmes qu'ils le souhaitent et cite en exemple des sujets d'actualité dans l'éducation tels que le climat scolaire, le bien vivre ensemble, la lutte contre le harcèlement, le communautarisme et les problèmes d'intégration, l'éducation à la santé (signature d'une charte de la vie nocturne avec le maire de Besançon) , la laïcité (date symbolique du 9 décembre citée par la ministre faisant référence à la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat).

Il conclut cette introduction en rappelant que le CAVL est un lieu de réflexion, d'impulsion dont la mission est de permettre de promouvoir le «vivre ensemble».

La parole est donnée à chaque membre présent lors d'un tour de table. Monsieur le Recteur propose ensuite à chacun de prendre connaissance du Règlement Intérieur du CAVL qui sera voté avant la fin de la séance.



2/4

➤ Présentation des différentes commissions académiques

Monsieur NEVES présente les différentes commissions académiques auxquelles participent les élèves élus au CAVL et nomme les élèves qui se sont portés volontaires pour participer à ces commissions. (voir [annexe 3](#))

M. Le Recteur précise que le Conseil d'Administration du CRDP – CANOPE devient un Conseil d'Administration national et qu'il n'y aura, de ce fait, plus de représentants des lycéens au niveau académique.

➤ Bilan des élections aux conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL) et au conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) :

Les lycéens ont élu leurs représentants aux **Conseils des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL)** dans les établissements les 6, 7 et 8 octobre 2014.

Les élus des CVL ont à leur tour élu leurs représentants au **Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)** le 25 novembre 2014 dans les 7 circonscriptions de l'académie.

Le bilan de ces élections dans les instances de vie lycéenne dans l'académie est positif.

Pour **l'élection des 50 CVL de l'académie**, (renouvelés par moitié tous les ans), **36154** lycéens étaient inscrits sur les listes électorales ; **17970** ont voté.

Le taux de participation est passé de 46,8 % en 2013 à **49,7% en 2014**. Ce taux est supérieur au taux national (40,2 en 2013, non encore connu en 2014).

Pour **l'élection du CAVL** (renouvelé totalement tous les 2 ans), **838** lycéens étaient inscrits sur les listes électorales ; **639** ont voté.

Le taux de participation est passé de 69,02 % en 2012 à **76,25% en 2014**.

19 sièges ont été pourvus sur 21, répartis en trois collèges électoraux :

12 sièges sur 13 pour les lycées généraux et technologiques (LGT), la circonscription Pontarlier/Morteau n'ayant pas de candidat, et 7 sièges pour les lycées professionnels.

Le siège réservé aux Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA) n'a pas été pourvu faute de candidat.

36 lycéens ont été élus suppléants.

➤ Bilan des rencontres inter-CVL des 14 et 16 octobre 2014

Les lycéens élus des CVL ont été invités à participer à des rencontres départementales animées par M. Neves et Mme Monnin :

- le 14 octobre matin au lycée Cuvier à Montbéliard (109 présents sur 219 invités)
- le 14 octobre après-midi au lycée Pergaud à Besançon (80 présents sur 239 invités)
- le 16 octobre matin au lycée Friant à Poligny (103 présents sur 238 invités)
- le 16 octobre après-midi au lycée des Haberges à Vesoul (51 présents sur 142 invités)

L'objectif était d'une part de se connaître pour construire éventuellement des projets inter CVL ensemble et d'autre part de préparer les élections au Conseil Académique de la Vie Lycéenne; après avoir reçu des informations sur le rôle et les missions du CAVL, les lycéens ont eu la possibilité de présenter leur candidature.

Les thèmes qui les intéressent sont variés et peuvent être regroupés ainsi :

- rencontres et évènements inter-lycées, sportifs et culturels
- valorisation des talents et des compétences
- développement de la communication
- actions de solidarité, projets humanitaires
- lutte contre le harcèlement et les discriminations
- défense de l'environnement et développement durable

➤ Election au Conseil National de la Vie Lycéenne

Les 19 élèves élus titulaires du CAVL ont procédé, ce mercredi 10 décembre 2014 à l'élection de leur représentant au **Conseil National de la Vie Lycéenne**.

7 candidats se sont présentés.

Justine GAILLARD, élève de Terminale S au Lycée Nodier à Dole, a été élue titulaire. Sa suppléante est **Marie FLEURY**, élève de 1^{ère} professionnelle service et restauration au Lycée Toussaint Louverture à Pontarlier.



3/4

➤ Election au Conseil Supérieur de l'Éducation – rappel des modalités pratiques (arrêté du 14 novembre 2012)

Un document venant du ministère de l'éducation nationale est distribué à tous les élus titulaires du CAVL, rappelant les modalités de l'élection. 3 sièges sont à pourvoir pour un mandat de 2 ans. Les candidatures devront être envoyées avant le 19 janvier 2015. Le vote se fera par correspondance entre le 9 mars et le 27 mars 2015, le dépouillement du scrutin étant fixé au 8 avril 2015 et la proclamation des résultats le 15 avril 2015.

➤ Rappel des activités du CAVL 2012-2014

Formation, débats, projets :

- 3 rencontres de lycéens :
 - ✓ Mouthe en janvier 2013 (élus CAVL et vice-présidents CVL)
 - ✓ Rochejean en janvier 2014 (élus CAVL et vice-présidents CVL)
 - ✓ Rencontres européennes à Strasbourg en mars 2013
- De nombreux ateliers débats (conduites à risques, rôle et missions du CVL et de son vice-président, MDL et vie associative, engagement, égalité filles-garçons, communication au sein de la vie lycéenne, harcèlement, climat scolaire, laïcité...)
- Des propositions lors de la consultation nationale « Pour un Acte II de la Vie Lycéenne » ainsi qu'une rencontre-débat avec Madame Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative.
- Des réalisations:
 - ✓ **Appel à projets sur l'égalité filles-garçons** (partenariat rectorat, Conseil Régional et Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité)
 - exposition des travaux le 4 juin 2014
 - édition d'un livret envoyé dans tous les lycées intitulé « Egalité filles-garçons : Portons un autre regard sur l'égalité »
 - ✓ **L'Antisèche du vice-président CVL**, guide pratique à l'usage des vice-présidents de CVL
 - ✓ **Création d'une page Facebook « Vie lycéenne de l'académie de Besançon »**

➤ Plan d'action Vie Lycéenne 2012-2014 :

Plusieurs thèmes, en lien avec l'actualité de l'éducation et les priorités académiques, ont été proposés ; ils sont approuvés à l'unanimité et vont constituer l'ossature du plan d'action 2014-2016 :

- Bien-être, climat scolaire, lutte contre le harcèlement et les discriminations
- Engagement des élèves (semaines de l'engagement, impact sur le climat, implication des enseignants, actions humanitaires ou en direction de la précarité ...)
- Laïcité
- Interculturalité (la diversité culturelle comme source d'enrichissement personnel)
- Conduites addictives (sensibilisation vidéo)
- Communication des actions du CAVL, valorisation des actions et des projets (plate-forme commune des projets et bourse d'échange de matériel et de compétences)
- Les actions culturelles et sportives (semaine des arts, olympiades du sport)
- Evaluation / notation
- Les usages du numérique et leur mise en œuvre technique

Les élèves du lycée Nodier explicitent leur projet d'utilisation d'appareils numériques en cours (tablettes, smartphones...).

M. le Recteur invite les élèves à se concentrer sur quelques points en les approfondissant.

Un **séminaire académique de vie lycéenne est prévu à Besançon les 27, 28 et 29 janvier 2015** ; il regroupera les élèves élus au CAVL ainsi que les vice-présidents des CVL et permettra un premier travail plus approfondi sur ces thèmes ainsi que la définition d'actions à mettre en œuvre.



4/4

➤ **Questions diverses**

▪ **Projets vie lycéenne**

Un appel à projets de vie lycéenne a été lancé en septembre 2014 à destination des CVL des lycées et lycées professionnels. 16 projets ont été déposés. Ces projets, portés par des élèves, sont rapidement présentés.

M. le Recteur rappelle les principes à respecter : le CAVL ne peut se substituer au financement des établissements ; le rôle du CAVL ne peut pas se limiter à financer du mobilier ; le nombre d'élèves engagés dans le projet est à prendre en compte ainsi que la dimension éducation à la citoyenneté.

Le nombre important de questions à l'ordre du jour n'a pas permis aux élèves d'établir un classement des projets. Il est envisagé de constituer une commission en janvier.

M. Thibaut Steinmetz transmettra pour information des éléments concernant les procédures adoptées à l'université pour l'attribution du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (commission de sélection des projets, dossier de candidature, charte).

Le montant global à répartir n'est pas connu car le budget n'est pas encore voté.

▪ **Concours harcèlement :**

M. Neves informe que le concours national « Mobilisons-nous contre le harcèlement » est reconduit cette année. Pour plus d'informations, suivre le lien ci-dessous :

<http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/actualites/prix-mobilisons-nous-contre-le-harcelement-2014-2015/>

Le règlement intérieur du CAVL est approuvé à l'unanimité.

Dates des prochaines réunion du CAVL :

- mercredi 18 mars 2015
- mercredi 27 mai 2015

L'ordre du jour étant terminé et M. le Recteur ayant été appelé à d'autres obligations, Monsieur Neves conclut ce CAVL en remerciant les participants qu'il invite à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Christine MONNIN